

PARC NATUREL DE LA MER DE CORAIL

RAPPORT D'ACTIVITÉ



©Mission Pristine, Jean-Michel Bore, IRD



2017

©Mission Pristine, Jean-Michel Bore, IRD



©DAM-NC-SPE



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE



Parc naturel
de la mer
de Corail

PARC NATUREL DE LA MER DE CORAIL



SUPERFICIE

Bordures : à l'ouest et au sud par l'Australie, au nord par les îles Salomon, à l'est par le Vanuatu et Fidji

Superficie totale du Parc : 1,3 million de km² dont

- Terres émergées = 6 km²
- Eaux intérieures = 11 000 km² soit 25 % des eaux intérieures de la Nouvelle-Calédonie
- Eaux territoriales au-delà des limites géographiques des terres émergées = 35 000 km² soit 45 % des eaux territoriales de la Nouvelle-Calédonie
- Zone Économique Exclusive (ZEE) = 1,25 million km²
- Lagon = 12 380 km²
- Récif = 1 630 km²

Réserves intégrales terrestres d'Entrecasteaux : 0,5 km²
 Réserve naturelle d'Entrecasteaux : 3 240 km²



DATES À RETENIR

- **12 OCTOBRE 2010**
Signature de la convention de collaboration entre la Nouvelle-Calédonie et l'agence des aires marines protégées (AAMP) pour la rédaction de l'Analyse Stratégique Régionale (ASR) de l'espace maritime géré par la collectivité Nouvelle-Calédonie.
- **4 SEPTEMBRE 2012**
Annonce par le président du gouvernement de la future création du parc naturel lors de la réunion des pays du Forum des îles du Pacifique.
- **22 NOVEMBRE 2012**
Réunion publique de lancement de la consultation du public sur l'Analyse Stratégique Régionale.
- **17 DÉCEMBRE 2013**
Réunion publique de validation de l'ASR.
- **14 MARS 2014**
Réunion publique de présentation du projet d'arrêté de création du parc naturel.
- **23 AVRIL 2014**
Arrêté de création du Parc qui oblige à l'écriture d'un plan de gestion.
- **2 MARS 2015**
Arrêté de création du comité de gestion.
- **28 MAI 2015**
1^{er} comité de gestion, lancement des travaux d'écriture du plan de gestion.
- **26 JUIN 2015**
1^{er} bureau du Parc.
- **7 JUILLET 2016**
4 grandes finalités et 15 objectifs sont actés.
- **20 DÉCEMBRE 2016**
Le comité de gestion acte le projet de plan de gestion présenté aux Calédoniens en 2017 lors de la consultation du grand public.
- **1^{er} AU 28 FÉVRIER 2017**
Opération « Parc naturel de la mer de Corail : les Calédoniens ont la parole », recueil de l'avis du grand public sur le projet de plan de gestion.



Le parc naturel de la mer de Corail couvre toute la zone économique exclusive de la Nouvelle-Calédonie, et englobe également les eaux entourant des îles et îlots inhabités (Entrecasteaux, Chesterfield, Walpole, Matthew, Hunter). Aire protégée créée le 23 avril 2014 par arrêté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour préserver l'intégrité écologique du milieu marin, ses objectifs sont relatifs :

- au patrimoine naturel et culturel,
- aux usages en mer,
- à son fonctionnement (ou sa gouvernance),
- et à son intégration dans la région Pacifique.

Protéger notre patrimoine naturel et culturel

En 2017, il semblerait que la zone des atolls d'Entrecasteaux, première réserve naturelle du parc, ait été extrêmement visitée par les tortues vertes.





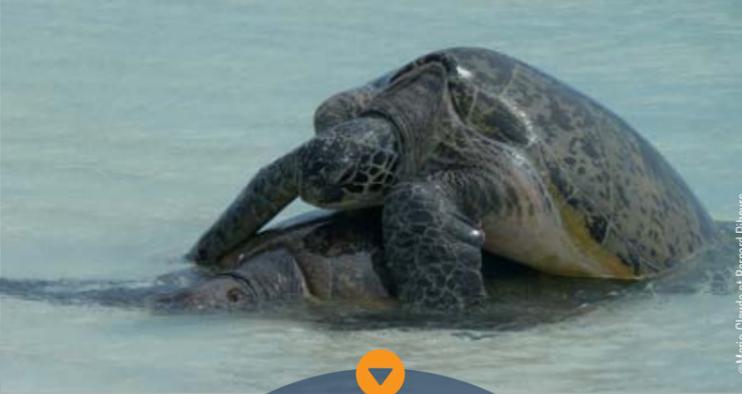
©DAM-NC-SPE

UNE ANNÉE RICHE EN TORTUES

En 2017, il semblerait que la zone des atolls d'Entrecasteaux, première réserve naturelle du parc, ait été extrêmement visitée par les tortues vertes. Au service de la pêche et de l'environnement marin (SPE) à la direction des Affaires maritimes, on parle d'une année riche en tortues vertes. Durant les huit jours de mission (du 7 au 18 décembre 2017), chaque nuit, en moyenne 1 050 montées de tortues ont été dénombrées sur les trois îlots observés (Hun, Fabre et Le Leizour), soit une estimation de près de 8 400 montées sur la même période. Ce chiffre est élevé par rapport aux dernières années de suivi de ponte des tortues vertes, et place l'année 2017 en seconde position derrière l'année 2008, au cours de laquelle environ 9 300 montées de tortues avaient été comptabilisées en huit jours.

Une interprétation scientifique mesurée

Cette variabilité temporelle de la fréquentation de ces sites par les tortues vertes ne peut donner lieu à une interprétation positive ou négative. Ce que l'on peut toutefois dire, selon des informations transmises par Marc Girondot, statisticien et Jacques Fretey, spécialiste des tortues, c'est que la variabilité de ponte d'une année à l'autre s'avère une spécificité de l'espèce « tortue verte » dont les individus sont herbivores. Après dix ans de suivi, on remarque parfaitement le phénomène de cette ponte en dents de scie que l'on pourrait attribuer à : la variation de production d'herbiers dans les océans d'une année à l'autre, l'âge des femelles, la bonne santé des tortues en âge de pondre, la première ponte des jeunes femelles, ou encore le choix inexplicable par les femelles d'un autre site de ponte. Toutefois, grâce aux données recueillies depuis toutes ces années on peut affirmer scientifiquement que d'Entrecasteaux est un site exceptionnel d'intérêt prioritaire pour la nidification de la tortue verte... au niveau international, national et régional !



© Marie-Claude et Bernard Pihours

SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 2 Limiter les impacts directs de l'homme sur une partie significative des écosystèmes
- 6 Protéger les habitats clés indispensables au cycle de vie de ces espèces
- 7 Porter une attention privilégiée aux espèces emblématiques du Parc
- 34 Améliorer les connaissances au service de la gestion du Parc

OBSERVER LA GÉOLOGIE DES ÎLOTS

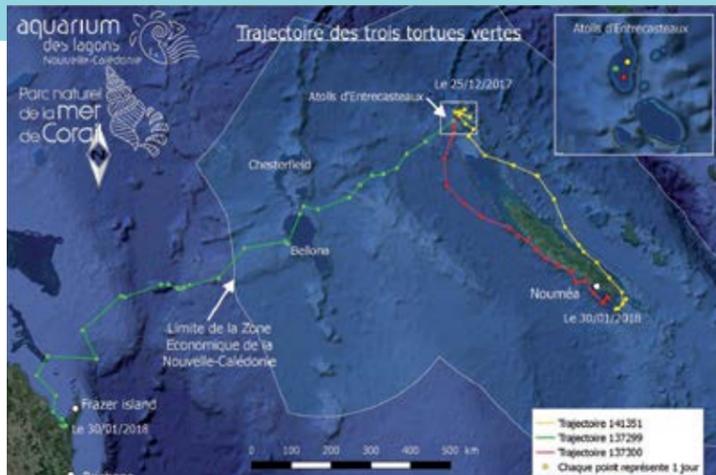
Connaître l'évolution du relief, le mouvement du sable dans la partie submergée voire les phénomènes d'érosion sont des éléments à analyser pour comprendre les variations morphologiques des îlots. Ce suivi géologique est rendu possible grâce à la réalisation de profils topographiques afin de mesurer l'évolution du trait de côte des îlots. Ce trait de côte correspondant à la limite la plus extrême que puisse atteindre la mer à marée haute.

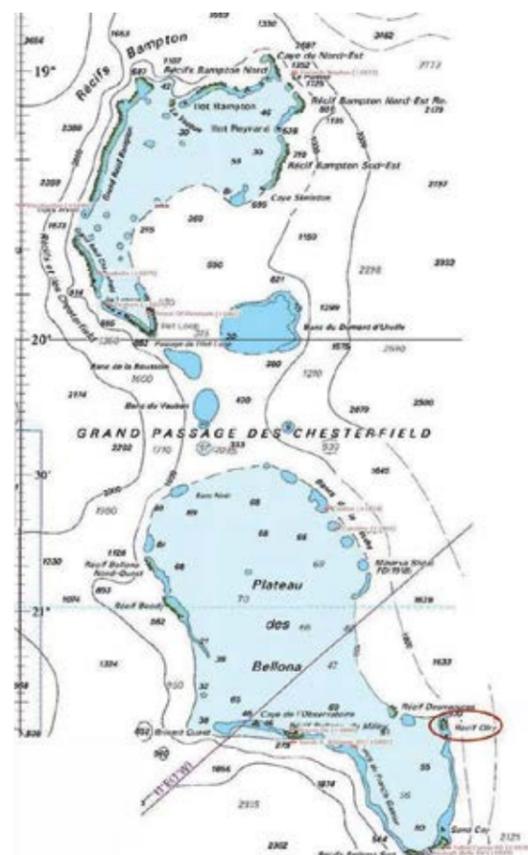


©DAM-NC-SPE

COMPTER LES OISEAUX MARINS

Comme chaque année, l'inventaire des oiseaux marins a été réalisé par un passionné devenu spécialiste des oiseaux pour la Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO). En 2017, un recul de la reproduction des fous et des espèces nidifiant sur le bord de plage (noddis, sternes diamant, sternes huppées) a été observé, sans doute perturbés par la fréquentation importante de cet espace par les tortues vertes.





À LA RECHERCHE DU FOTINI CARRAS

De nombreuses épaves parsèment les fonds de notre océan Pacifique. Souvent mystérieuses et parfois inexplicables, ces disparitions ont de tout temps passionné des hommes. À Nouméa, ces amateurs se sont regroupés au sein de l'association Fortunes de Mer Calédoniennes (FMC), et il leur arrive de planifier des expéditions de fouilles sous-marines. C'est en juin 2017 que sept membres de l'association décident de se lancer dans la recherche de l'épave d'un minéralier à vapeur, naufragé en 1939 au sud du plateau des Chesterfield-Bellona. Selon l'appel de détresse du commandant, la position du navire au moment du naufrage était sur le récif Olry, aux Bellona du milieu.

Les nouvelles technologies à la rescousse

Cette fois, l'équipage avait bon espoir de retrouver l'emplacement du *Fotini Carras* avec l'assistance des nouvelles technologies. Par le passé, plusieurs tentatives infructueuses avaient été menées. L'utilisation de cartes géo référencées des lieux, de l'imagerie satellitaire mise à disposition par Géorep (l'outil du service géomatique du gouvernement), de traceurs GPS équipés de récents fonds cartographiques auraient dû faciliter la tâche des plongeurs-chercheurs d'épaves. Après une vingtaine de jours consacrés à l'examen des traces vues sur les images Géorep, à l'exploration en long et en large de la zone de recherche (passe, chenal, face récifale, lagon du récif Olry), au report de traces GPS sur les fonds de cartes numériques, il faudra se rendre à l'évidence... Le *Fotini Carras* demeure introuvable ! Toutefois, une infime lueur d'espoir pourrait briller à nouveau car en scrutant l'unique photo du cargo grec échoué pour essayer de reconnaître le site, l'équipage en a conclu que certes le récif Olry apparaît la zone la plus ressemblante, mais que par certains aspects des ressemblances sont trouvées avec deux sites du récif Desmazures. Pour l'heure, l'énigme du *Fotini Carras* reste entière.

SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 8 Recenser, identifier et spatialiser le patrimoine culturel immatériel
- 10 Préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel
- 11 Favoriser l'appropriation du patrimoine culturel par les populations locales
- 12 Encourager les projets de développement autour du patrimoine culturel

©Espace de la Seine, Pierre Larue



UN DÉPART DU WHARF DE PAAGOUÏMÈNE

Le minéralier battant pavillon grec, le *Fotini Carras*, mesurant 116 mètres de long, avait été chargé de 6 500 tonnes de minerai de chrome à Paagouïmène, capitale minière dans le nord de la Calédonie jusqu'au début des années 60. Le 7 juin 1939, le *Fotini Carras* s'est échoué dans un environnement absolument pas cartographié. Le minéralier inondé a été renfloué par deux navires fin juillet 1939, mais amarré derrière le plus puissant, il a dérivé puis fini sa course contre les récifs à cause d'un brusque et très fort coup de vent, coulant ainsi définitivement.



LES TEMPS FORTS EN 2017

JANVIER

Mission pour le suivi de la ponte des tortues vertes aux Chesterfield et balisage GPS de onze tortues. Le projet d'explorateur cartographique avec le WWF a vu le jour et a été mis en ligne sur le site du Parc.

MARS

Campagne PUFFALIS menée par l'IRD et la CPS pour comprendre le comportement alimentaire des oiseaux marins, dans le cadre du programme de recherche BIOPELAGOS.

MARS - AVRIL

L'évaluation de l'état de santé des récifs d'Entrecasteaux, de Chesterfield et de Bellona, et l'étude de leur évolution un an après l'épisode de blanchissement corallien survenu au début de l'année 2016, campagne POST BLANCO, IRD.

MAI

New Zealand Geographic, l'ONG Pew Charitable Trusts Nouvelle-Calédonie et le chercheur de l'IRD et expert des récifs pristinés, Laurent Vigliola, sont partis en expédition sur le récif isolé de l'Astrolabe pour le photographeur en haute définition à 360°.

Demande d'un bilan sur les 10 années de suivi des pontes de tortues vertes dans le parc naturel de la mer de Corail et de propositions de pistes d'amélioration de la connaissance de ces populations dans le Pacifique et en Nouvelle-Calédonie pour les années à venir. Ces recommandations devraient permettre d'améliorer la gestion de cette espèce au sein du parc naturel.

JUIN

Campagne de recherche d'une épave maritime par l'association Fortunes de mer.

JUILLET À SEPTEMBRE

Trois campagnes pour collecter des informations sur l'écologie spatiale des baleines à bosse et autres mammifères marins afin d'établir leur distribution, d'identifier les habitats clés, de caractériser leur usage, d'évaluer la connectivité entre les zones de reproduction connues et d'identifier les routes de migration, campagne MARACAS 3, 4 et 5, IRD.

SEPTEMBRE

Campagne KANADEEP menée par le Museum national d'histoire naturelle (MNHN) à bord du navire *Alis* pour explorer la diversité des organismes benthiques sur le plateau des Chesterfield, Bellona et les récifs de Landsdowne-Fairway.

SEPTEMBRE - OCTOBRE

Campagnes TARA Pacific à Entrecasteaux et aux Chesterfield pour explorer la biodiversité récifs coralliens du Pacifique et comprendre leur évolution face au changement climatique et aux pressions anthropiques.



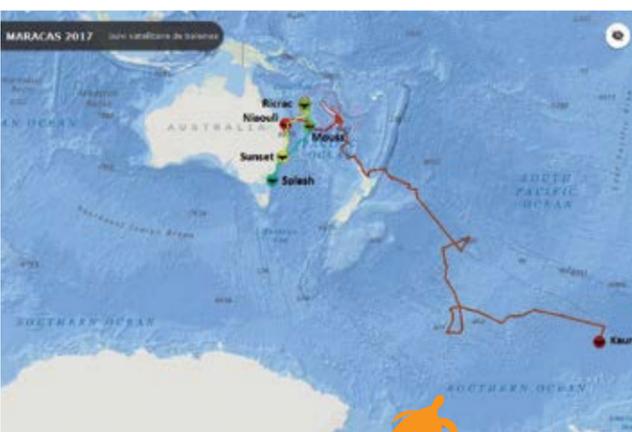
©Espace de la Seine, Pierre Larue



UNE ABONDANTE COLLECTE D'INFORMATIONS

Une trentaine d'échantillons de tissu collectés à Chesterfield-Bellona, une quarantaine sur les monts sous-marins, plus de 300 heures d'enregistrement continu de chants de baleines adultes mâles effectués à Chesterfield-Bellona et à Antigonía grâce à un hydrophone placé à 60 mètres de profondeur, 8 balises posées, 380 baleines dénombrées dans le Parc en 2017..., la collecte d'informations des scientifiques du programme WHERE est considérable. Afin de percer le mystère des voies maritimes empruntées par ces grandes voyageuses pendant leur migration, les zones d'étude prospectées à bord de l'*Amborella* et de l'*Alis* (navire océanographique de l'IRD) étaient : Antigonía, région de Walpole (Banc de l'Orne) et Chesterfield-Bellona, les zones éloignées du parc naturel de la mer de Corail.

Pour la toute première fois, les scientifiques ont pu observer qu'une baleine à bosse effectuée une traversée de la mer de Corail.



LE LONG VOYAGE DES BALEINES À BOSSE

Lors des campagnes scientifiques MARACAS de 2017, le balisage satellitaire des baleines à bosse fréquentant le parc naturel durant la saison a permis aux scientifiques de révéler de précieuses informations, parfois inattendues sur les zones fréquentées par ces mammifères marins au moment de leur migration.

Claire Garrigue, responsable du programme de suivi des baleines à bosses WHERE à l'IRD, et son équipe pluridisciplinaire (IRD, WWF, Ifremer, Opération Cétacés) ont noté, pour la toute première fois, qu'une des baleines balisées en juillet 2017 à Antigonía, au sud de la Grande-Terre, avait effectué une traversée de la mer de Corail jusqu'à l'Australie. La baleine Niaouli a ainsi fréquenté le lagon au sud, les monts sous-marins de Chesterfield-Bellona avant d'atteindre Hervey Bay situé au sud-est de la côte australienne.

Usage des monts sous-marins et migration australienne

Autre résultat surprenant : le parcours inattendu de la baleine Kauri, également balisée à Antigonía. Après avoir quittée, la zone de reproduction en Nouvelle-Calédonie relativement tôt, dès le mois de juillet, Kauri est lentement descendue du sud vers l'Antarctique, faisant plusieurs pauses sur son chemin. Les scientifiques s'attendaient à ce qu'elle se rende directement en Antarctique si elle avait été fécondée. La plupart des autres baleines porteuses d'une balise déployée aux Chesterfield-Bellona en août 2017, se sont dirigées vers le sud, direction les monts sous-marins avant d'emprunter le couloir migratoire australien. L'une d'entre elles s'est rendue à Sydney et une autre en Tasmanie ! Une dernière information sur le déplacement des baleines à bosse a été découverte à l'issue des trois campagnes : l'utilisation de l'intérieur par ces animaux des plateaux et des bancs off-shore (entre Chesterfield et Bellona).



LES TORTUES DES CHESTERFIELD ENCORE MÉCONNUES

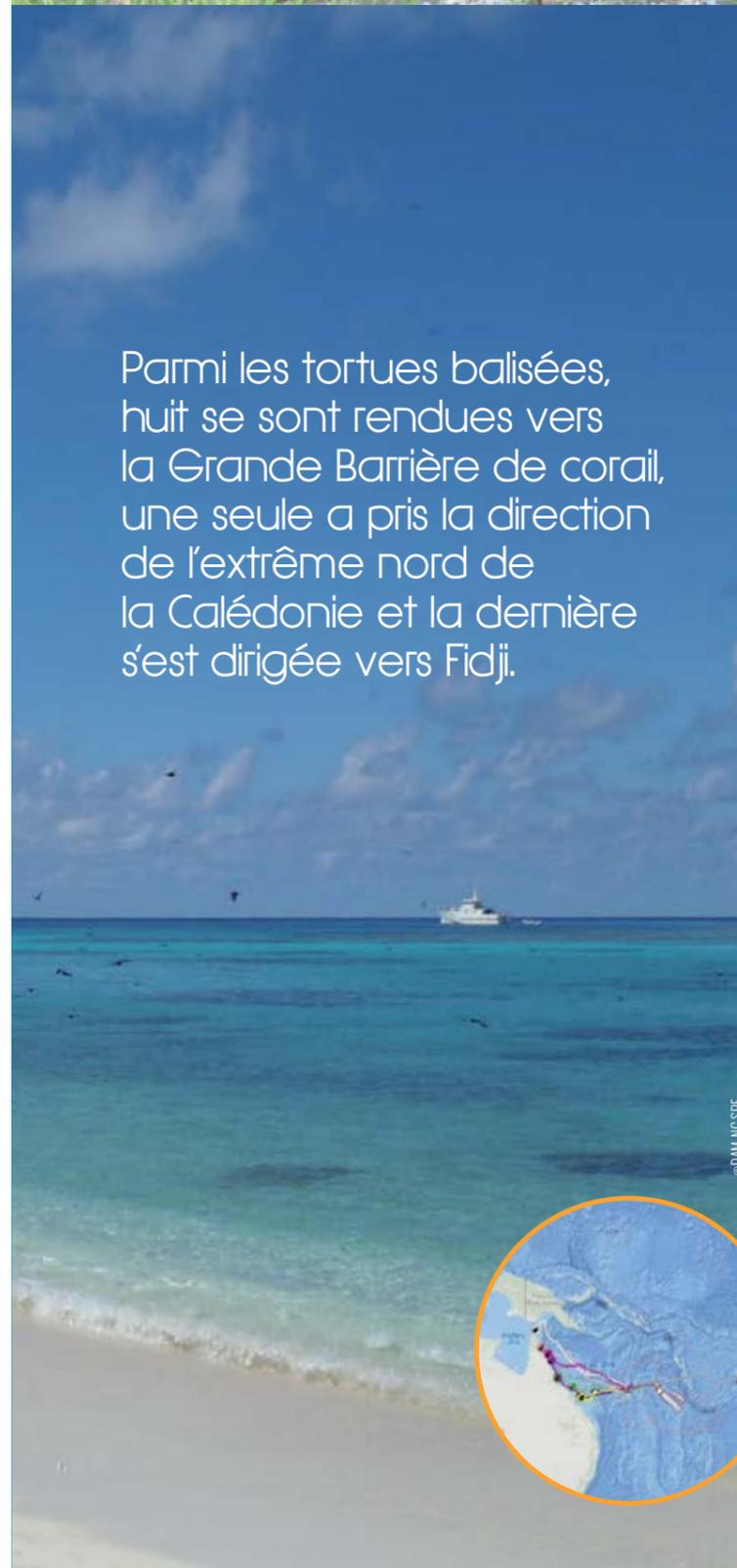
Comme pour les baleines à bosse, les scientifiques utilisent le balisage satellitaire pour mieux observer le déplacement des tortues vertes après leurs pontes sur les îlots du Parc. On y trouve deux sites d'importance au niveau régional et international : les atolls d'Entrecasteaux et le plateau des Chesterfield pour cette espèce menacée à l'échelle planétaire. Fin janvier 2017, lors de la mission de terrain, onze tortues vertes ont ainsi été balisées aux Chesterfield par le coordinateur du programme marin de l'ONG WWF en Nouvelle-Calédonie, Marc Oremus. Fixée sur la carapace de la tortue femelle à l'aide d'une colle résine et d'un voile en fibre de verre, la balise GPS, une fois en fonctionnement, émet un signal régulier permettant de suivre avec précision les déplacements de la tortue.

Une migration entourée de mystères

Sur les dix tortues vertes dont la balise a fonctionné, huit ont parcouru plus de 900 kilomètres vers la Grande Barrière de corail en Australie tandis que les deux autres ont préféré mettre le cap à l'est. La première s'est dirigée vers l'extrême nord de la Calédonie et la deuxième vers le Vanuatu puis Fidji après avoir traversée les atolls d'Entrecasteaux par l'île Surprise. Les trajets de migration entre les lieux de ponte et les zones de nourrissage restent méconnus. Il existe très peu d'informations sur la population de tortues qui fréquentent les Chesterfield. Connaître les zones où elles se rendent et savoir si elles quittent ou non les zones protégées comme la Nouvelle-Calédonie ou l'Australie sont des connaissances espérées par les scientifiques.

DEUX EXPLORATEURS CARTOGRAPHIQUES

L'expérience de l'explorateur de migration des espèces a été réitérée cette année-là. Le projet réfléchi par le WWF pour les tortues vertes a vu le jour, et une deuxième action avec les baleines à bosse balisées lors de MARACAS 4 s'est concrétisée. Les internautes ont ainsi pu observer en temps réel le déplacement des baleines à bosse et des tortues vertes balisées, en se connectant aux explorateurs cartographiques mis en ligne sur le site Internet du parc naturel.



17 MISSIONS SCIENTIFIQUES DANS L'ANNÉE

Le gouvernement calédonien a autorisé par arrêté (conformément à l'article 7 de l'arrêté de création du PNMC) 17 missions scientifiques dans le Parc dont 9 à bord du navire *Alis* (IRD), 4 à bord de l'*Amborella* (NC) et 4 sur des navires autres (navires scientifiques étrangers ou navires de plaisance locaux). Des sujets variés ont été étudiés, ils ont concerné :

- l'océanographie physique et biogéochimique (Est du Parc),
- le déplacement des requins (Entrecasteaux et Chesterfield),
- la biodiversité sous-marine profonde (Chesterfield),
- l'évolution des communautés coralliennes face aux effets du changement climatique (Chesterfield),
- la dynamique des proies des thons (dans l'ensemble du Parc),
- le rôle fonctionnel des oiseaux marins sur les écosystèmes coralliens (Entrecasteaux),
- l'état de contamination métallique et organique des récifs non anthropisés (Entrecasteaux),
- l'écologie des baleines à bosse (Walpole, banc de l'Orne, récifs Durand),
- la connectivité des populations à l'échelle régionale (Walpole, banc de l'Orne, Matthew, Hunter),
- la recherche d'épaves (Chesterfield-Bellona).

Garantir et
accompagner
des usages
durables
et responsables
reconnus



©David Ugolini, SOD



4

missions scientifiques
ont été réalisées
à Entrecasteaux en 2017

RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Pour pouvoir se rendre à Entrecasteaux, tout plaisancier doit se déclarer aux Affaires maritimes au moins 15 jours avant le départ. Cette déclaration de passage se fait par mail en mentionnant les informations suivantes : nom du bateau, nom du capitaine, date du passage à Entrecasteaux, nombre de personnes à bord. Suite à la visite, il est demandé de renvoyer au Service pêche et environnement marin (SPE) un retour d'informations sur ce qui a été vu et fait sur place en remplissant un formulaire dédié disponible sur le site internet du Parc. Le lien vers ce formulaire est communiqué par le SPE au visiteur lors de sa déclaration de passage. Une fois sur place, à terre et dans l'eau, adopter un comportement exemplaire, en respectant les bonnes pratiques de rigueur vise à minimiser au maximum tout impact potentiel. Un document détaillant les interdictions et les recommandations est également en ligne en français et en anglais depuis 2017.

SUIVI DE LA FRÉQUENTATION HUMAINE

Au moins 150 personnes sont entrées dans la réserve naturelle en 2017 selon les données suivantes : l'ensemble des navires déclarés en 2017 représentent environ 80 personnes ayant visité les atolls d'Entrecasteaux. Par ailleurs, 4 missions scientifiques ont été réalisées à Entrecasteaux en 2017, représentant, avec la mission annuelle de suivi terrestre, une fréquentation humaine de 70 personnes sur l'année, dont environ 50 % ont effectué des travaux.

SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 13 Encadrer la fréquentation des particuliers
- 14 Labelliser la fréquentation des professionnels

ENTRECASTEAUX : UN SITE SOUS SURVEILLANCE

Zone prioritaire pour la reproduction des tortues vertes et des oiseaux du grand large et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2008, la réserve naturelle d'Entrecasteaux est plutôt connue des plaisanciers qui transitent entre le Vanuatu et l'Australie, à bord de leur voilier. Depuis avril 2013, suite à l'adoption d'un arrêté du gouvernement calédonien précisant la réglementation qui s'y applique, la fréquentation du site désormais classé en réserve, et dont certains îlots sont en réserve intégrale est sous surveillance. En 2017, 23 navires de plaisance principalement étrangers se sont déclarés pour y faire escale, dont 14 se sont également rendus aux Chesterfield. En plus des plaisanciers, deux transporteurs touristiques ayant l'agrément pour se rendre à Entrecasteaux y ont effectué 5 visites. À ce jour, l'agrément concerne 8 entreprises nautiques touristiques. À leur retour, les visiteurs, plaisanciers ou professionnels sont incités à partager leurs informations avec le Service Pêche et Environnement marin (SPE) de la direction des Affaires maritimes concernant les activités effectuées sur zone et ce qu'ils y auraient vu. Ces statistiques constituent un des repères fondamentaux pour évaluer le niveau de fréquentation du site.



©Programme Observateurs des pêches



UN LABEL « PÊCHE RESPONSABLE » OFFICIAISÉ

Le début de l'année 2017 a vu l'officialisation des certifications « pêche responsable » en Nouvelle-Calédonie. Ce qui signifie qu'il existe dorénavant une loi de pays sur les labels dont celui de la « pêche responsable ». Quatre armements de pêche hauturière sont labellisés, représentant pratiquement 90 % des navires de la flotte. Pescana, Navimon et Albacore le sont depuis 2014, et ont obtenu en 2017 le renouvellement de leur certification après l'audit d'un organisme de contrôle (AFNOR Pacific). Puis, il y a le tout dernier, l'armement basé à Koumac, Baby Blue, qui vient de recevoir la certification pour une durée de trois ans.

Des pratiques qui respectent l'environnement

Le signe officiel de qualité « pêche responsable » certifie aux consommateurs une exploitation et une gestion durable de la ressource grâce à une technique de pêche sélective (la palangre), une qualité et une traçabilité des produits, des pratiques de pêche respectueuses de l'environnement et de bonnes conditions de travail, de sécurité et de vie des personnes embarquées à bord des navires de pêche. Les conditions d'octroi et de renouvellement de la certification, attribuées par le comité de certification de la Nouvelle-Calédonie, sont strictes. 18 mois après la certification, un audit intermédiaire de suivi est obligatoire. Ce label deviendra, à terme, indispensable aux armateurs s'ils souhaitent poursuivre une activité de pêche dans le parc naturel de la mer de Corail.



Quatre armements
de pêche hauturière
sont labellisés « pêche
responsable »



SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 15 Accompagner et promouvoir notre modèle de pêche hauturière durable et responsable



©Programme Observateurs des pêches



© Jean-François Bulard CI

©DAM-NC-SPE



MISSION DE SOUTIEN POUR L'AMBORELLA

Mercredi 12 juillet : échouement du porte-conteneur *Kea Trader* (184 mètres) sur le récif Durand, situé à 50 nautiques de l'île de Maré. Après le déclenchement du dispositif ORSEC d'assistance aux navires en difficulté, et la mise sur pied du centre de traitement des crises maritimes (CTCM) sous la responsabilité du commandant de la zone maritime Nouvelle-Calédonie, l'équipage de l'*Amborella* est réquisitionné.

Le bâtiment multi-missions *D'Entrecasteaux* étant en mission en Australie, l'équipage du navire du gouvernement calédonien appareillera, quatre jours plus tard, avec à son bord trois marins militaires de la base navale Chaleix, formés à la manutention du barrage anti-pollution maritime qui, lui était acheminé par une barge. Parmi l'équipage de l'*Amborella*, le capitaine, Napoléon Colombani et le bosco du navire, Christophe Desgrippes avaient participé à la formation sur la lutte contre la pollution accidentelle en mer dispensée par le Cedre, expert en pollutions accidentelles des eaux.

13 heures de navigation auront été nécessaire pour atteindre la zone. Deux jours plus tard, l'équipage de l'*Amborella* était relevé par le *D'Entrecasteaux*. Fin de la mission de soutien de l'*Amborella* : mercredi 19 juillet.



61 observations recensées

BLUE BOATS EN LIGNE DE MIRE

61 observations recensées, 20 Blue Boats interceptés, et 39,5 tonnes d'holothuries saisies, les ressources et la biodiversité calédoniennes ont été durement touchées par ces actes de pêche illégale. Un phénomène qui touche également les pays voisins et de la région Pacifique : l'Australie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Palau, les États fédérés de Micronésie... Ces incursions de navires de pêche vietnamiens, signalées dès octobre 2016 se sont poursuivies jusqu'en 2017. Face à l'ampleur de la situation, et pour réfléchir à une stratégie commune, la Nouvelle-Calédonie, aux côtés de treize autres pays : l'Australie, des pays de la région Pacifique et des États-Unis, a participé au Forum de coopération de la défense organisé par l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique. Une rencontre qui s'est déroulée début mai 2017 à Brisbane.

Objectifs : appréhender la situation des autres pays, avoir une vision plus claire de la situation dans la région Pacifique et réfléchir, ensemble, aux actions futures. Fin octobre 2017, la commission européenne, en adressant un « carton jaune » au Vietnam au sujet de la pêche illégale, a accéléré le processus de résolution de ce pillage des ressources récifales telles que l'holothurie notamment.



SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 32 Organiser une surveillance et un suivi opérationnels efficaces

20 Blue Boats interceptés
39,5 tonnes d'holothuries saisies

SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 20 Lutter contre les pollutions



Assurer une bonne gouvernance

NOMBRE DE PERSONNES TRAVAILLANT POUR LE PARC EN 2017

10 Équivalent Temps Plein (ETP) dont :

- Responsable du Parc : 0.75 ETP
- Chargée de mission préparation du plan de gestion et du plan d'action : 1 ETP
 - Chargée de communication : 1 ETP
 - Responsable scientifique : 0.5 ETP
- Responsable suivi activités humaines : 0.5 ETP
- Responsable SIG, bases de données : 0.25 ETP
- Programme des observateurs embarqués : 2 ETP
- Un navire de suivi à 80 % dans le Parc : 4 ETP



PLAN DE GESTION : LES CALÉDONIENS ONT EU LA PAROLE

Lancée le jeudi 2 février 2017 à Nouméa, l'opération de démarche participative intitulée « Parc naturel de la mer de Corail : Les Calédoniens ont la parole » offrait l'opportunité à tous les citoyens de participer à une des 19 rencontres publiques organisées dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie. Du nord au sud, en passant par les îles Loyauté, une équipe des affaires maritimes est allée à la rencontre de la population pour présenter le parc naturel et son plan de gestion. Après une présentation détaillée et illustrée du projet et des objectifs à atteindre sur une période de cinq ans, les personnes présentes pouvaient participer à un débat sur le sujet avant de remplir un questionnaire.

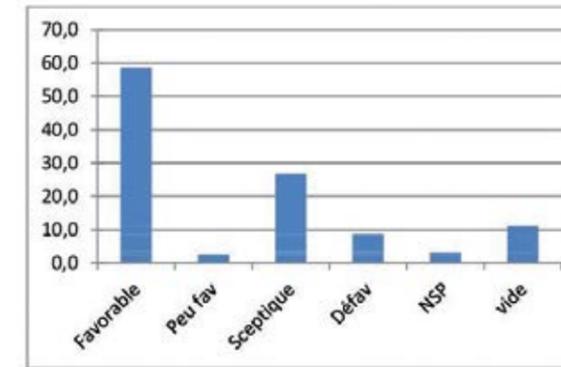
Un mois de recueil des avis et propositions

Le document était soit remis après la rencontre publique, soit rempli en ligne sur le site internet du Parc via l'espace participatif. Pour aider les participants à répondre à ce questionnaire technique, des impressions papier du projet de plan de gestion étaient mises à disposition de tous ainsi qu'une version simplifiée sous la forme d'un livret illustré reprenant les 15 objectifs principaux souhaités pour gérer au mieux l'espace maritime calédonien. Les Calédoniens présents ou non aux rencontres publiques avaient jusqu'au 28 février 2017 pour donner leurs avis et faire des propositions. À la fin de la période de recueil de l'avis du grand public, un total de 247 questionnaires a été comptabilisé dont 150 transmis par internet et 95 remis en format papier. Lors du dépouillement, 143 questionnaires contenaient des remarques ou des propositions. 58,5 % des participants étaient favorables et 26,7 % étaient sceptiques au projet. Ces résultats, non-représentatifs de l'avis de l'ensemble de la population calédonienne, ont l'avantage de donner les impressions des participants sur le projet de plan de gestion.

©DAM-NC-SPE



AVIS DES PARTICIPANTS SUR LE PLAN DE GESTION DU PARC



	%
Favorable	58,7
Peu favorable	2,4
Sceptique	26,7
Défavorable	8,5
Ne sait pas	3,2
Vide	10,9

©DAM-NC-SPE



CHIFFRES CLÉS DE L'OPÉRATION

- 19 rencontres publiques
- 17 communes visitées
- 250 personnes touchées
- 247 questionnaires remplis
- 58,5 % des participants favorables au plan de gestion

DOCUMENTS DISTRIBUÉS

- 380 livrets du plan de gestion simplifié
- 257 questionnaires en format papier
- 95 tee-shirts homme
- 140 tee-shirts femme
- 13 000 flyers
- 95 plans de gestion (version du 21 décembre 2016)

SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

- 27 Faire connaître le Parc en Nouvelle-Calédonie
- 28 Favoriser la gestion participative
- 29 Rendre l'information accessible



ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE



©DAM-NC-SPE

LES OUTILS COMPLÉMENTAIRES

Dès janvier 2017, des dizaines d'articles parlant du Parc puis annonçant l'opération ont été diffusés dans les médias : journaux, magazines, télé, radio, web. Fin janvier, 13 000 flyers détaillant le calendrier des rencontres de l'opération « Les Calédoniens ont la parole » ont été distribués par zone géographique dans les boîtes postales des abonnés de Nouméa, du Grand Nouméa, des Loyauté et de la province Nord. Dès la mi-février, une campagne d'affichage sur le réseau Raï, avec panneaux publicitaires placés à l'arrière des bus informait les habitants hors de l'agglomération nouméenne et jusqu'en province Nord de la tenue de l'opération. Des supports de communication verticaux (appelés kakémonos) informatifs installés pendant la présentation lors des rencontres publiques aidaient à mémoriser des éléments clés concernant le sujet abordé. Cartes du Parc, diffusion de films et d'images aidaient à mettre des images sur des mots. L'aspect ludique avait également été privilégié avec la réalisation de tee-shirts arborant le logo du Parc et offerts aux participants à la démarche participative.

En 2017, 146 200 pages vues sur le site Internet du Parc

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

La gestion de l'opération « Les Calédoniens ont la parole » a nécessité la mise en œuvre de moyens de communication numériques afin que l'information parvienne au plus grand nombre de Calédoniens. La campagne s'est déroulée en plusieurs étapes. Fin janvier 2017, après une phase de sensibilisation auprès de tous les publics (citoyens, coutumiers, professionnels et spécialistes de la mer), la mise en ligne du site internet du parc naturel de la mer de Corail a permis une présence sur le web et a servi de relais pour le recueil de l'avis du grand public via le menu 'espace participatif'. En mai 2017, une interface en anglais était opérationnelle.

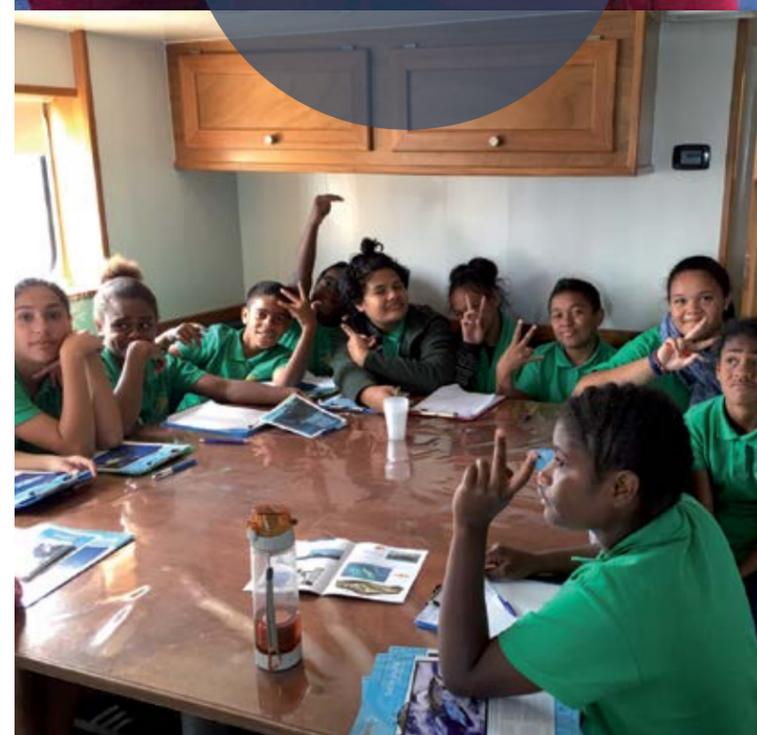
Page Facebook et publicité dans les communes

Début février 2017, s'ouvrait la page professionnelle Facebook du Parc avec une promotion en ligne d'une semaine en continu. Pour faire connaître l'opération de démarche participative sur les réseaux sociaux, la publication de deux « posts » par semaine a été privilégiée. Le premier annonçait les dates et lieux des rencontres publiques de la semaine ; le deuxième énonçait une question extraite du questionnaire pour inciter les internautes à y répondre en cliquant sur le lien renvoyant vers le site Internet du Parc. **À la mi-février**, pour relancer la promotion de l'opération sur le web, de la publicité sous forme d'annonces graphiques était diffusée pendant deux semaines sur le réseau Display de Google, auprès des internautes calédoniens pendant leur lecture de contenus sur des sites ciblés et identifiés sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Cette publicité a permis une présence de l'annonce sur 9 341 sites, et a généré 2 911 000 vues et 10 500 clics vers le site internet du Parc. **Au 15 mars**, la page Facebook comptabilisait : 529 likes, 5 375 publications visualisées, 2 821 personnes atteintes. **Fin 2017**, le nombre d'abonnés à notre page Facebook avait quasiment doublé.



SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

34 Améliorer les connaissances au service de la gestion du Parc



DES SCOLAIRES EN VISITE SUR LE NAVIRE AMBORELLA

Sensibiliser le public jeune aux richesses du parc naturel est une des volontés exprimées par l'équipe du Parc depuis le début du projet. Sollicitée début 2017 par une institutrice de l'école James Cook pour une visite à quai du navire *Amborella*, la direction du service de la pêche et de l'environnement marin des Affaires maritimes a décidé de répondre favorablement à la demande. Mi 2017, une deuxième demande suivra, venant cette fois d'une professeure documentaliste exerçant dans un collège.

Découverte de la science dans le Parc

Au total, 32 élèves scolarisés en CM2 à l'école bilingue James Cook et 4 accompagnateurs ; et 26 élèves du collège de Koutio scolarisés en 6^{ème} et 2 accompagnateurs ont découvert l'intérieur du navire utilisé pour les missions scientifiques, le rôle et le quotidien de l'équipage de l'*Amborella*, le suivi des îles éloignées ainsi que le projet du parc naturel. Curieux, les enfants ont posé beaucoup de questions sur les requins, les tortues et ont apprécié la découverte en images des activités menées lors des missions, comme le balisage des tortues et des requins. À l'issue de ces deux visites qui se sont déroulées en mai et septembre 2017, les enfants sont repartis avec un livret d'images sur la biodiversité présente dans le Parc. Les accompagnants ont emporté des documents d'information : les mesures de gestion existantes à ce jour dans le Parc et le livret simplifié exposant le projet de plan de gestion. Souhaitant poursuivre un travail pédagogique sur le parc naturel, les enseignants ont été invités à se connecter au site internet ou à la chaîne You tube du Parc pour y trouver un complément d'informations.



©DAM-NC-SPE





DES RÉSIDENCES CULTURELLES ORGANISÉES EN PAYS XÂRÂCÛÛ

2017 a également été une année de mobilisation pour le conseil coutumier de l'aire Xârâcûù, en partenariat avec l'ADCK-CCT, pour mieux faire connaître le patrimoine naturel et culturel et notamment celui du Parc. C'est au travers l'organisation de résidences culturelles coutumières pendant deux jours, dans chaque district, que cet objectif a pu être atteint. Invitée à participer aux événements, l'équipe du parc naturel est allée à la rencontre des habitants des tribus afin d'informer sur le projet du Parc. En avril, la tribu de Grand Borendy à Thio ouvrait les festivités. Ensuite, ce fut au tour de la tribu Saint-Pierre à Thio, de la tribu de Kouergoa à Boulouparis, de la tribu Cîrî à Ouatom puis de la tribu de La Croûen à Canala.

Une activité spéciale pour les enfants

Pour permettre une bonne visibilité du projet du Parc, un stand était tenu par deux agents de la direction des Affaires maritimes. Les visiteurs comme les exposants pouvaient avoir de l'information en lisant les panneaux d'informations, en regardant les cartes montrant le périmètre du Parc, ou encore en repartant avec des documents vulgarisés à destination du grand public. Était également prévue, une présentation orale ponctuée d'une diffusion d'images pour favoriser un échange de questions-réponses avec l'ensemble des personnes présentes. Une attention toute particulière avait été portée envers la jeunesse avec la tenue d'un jeu à but pédagogique dont la création avait été impulsée par une des membres du comité de gestion, Lucinda Creugnet, également secrétaire générale du conseil coutumier de l'aire Xârâcûù. Après un premier test concluant avec les enfants à la tribu de Saint-Pierre, le jeu intitulé « Petit tour dans le Parc » a été proposé à la jeunesse à chaque résidence culturelle. Le principe est simple : deux équipes s'affrontent en répondant à des questions sur les différents écosystèmes et zones du parc naturel. Les enfants sont encouragés à chercher les réponses sur les affiches, les images et les documents mis à disposition sur le stand.

La création d'un jeu est une façon ludique de faire découvrir le Parc aux enfants.

SOUS-OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS

25 Favoriser l'implication des membres du comité de gestion



LES TEMPS FORTS EN 2017

JANVIER

Création d'une carte de vœu parc naturel par l'aire coutumière Païci Cemuhi.

Aquarium des lagons : tenue d'un stand pendant 3 jours afin de faire découvrir le parc naturel à la population calédonienne mais également aux touristes de passage (australien, néo-zélandais, métropolitains).

Maison du lagon : rencontre organisée par le Syndicat des Activités Nautiques et Touristiques (ou SANT) avec les professionnels de la mer spécialisés dans les activités nautiques et touristiques. Cet échange fut également l'occasion de s'interroger sur la connaissance ou non par les plaisanciers de la réglementation en vigueur aux atolls d'Entrecasteaux (zone classée en réserve naturelle et intégrale).

Mairie de Poindimié : présentation et discussion avec les coutumiers de l'aire Païci Cemuhi.

Musée maritime : rencontre avec les membres des associations Fortunes de mer et Salomon dont la vocation est d'effectuer des fouilles archéologiques en mer à la recherche d'épaves.

FÉVRIER

Tenue de l'opération « Parc naturel de la mer de Corail : les Calédoniens ont la parole » organisée du 2 au 28 février 2017. La tournée débuta aux Loyauté (6 au 8 février) avec un stop à Ouvéa, Maré et Lifou. Elle s'est poursuivie en province Sud (14 au 17 février) et s'est terminée en province Nord (20 au 27 février).

AVRIL

1^{ère} participation aux résidences culturelles coutumières organisées par l'aire coutumière Xârâcûù en partenariat avec l'ADCK regroupant les communes de Boulouparis, La Foa, Farino, Sarraméa, Thio, Canala, Kouaoua. Cinq rendez-vous ont été programmés tout au long de l'année afin d'informer sur le patrimoine naturel et culturel et notamment sur celui du parc naturel.

MAI

Participation au Festival de l'image sous-marine avec l'organisation d'une soirée « spéciale parc naturel ». La réalisation de vidéos a permis une présentation en images du Parc puis une discussion enrichie d'anecdotes s'est poursuivie à la découverte des particularités des Chesterfield, des récifs proustiques, du projet de suivi des requins mené par l'IRD, et du déplacement des tortues vertes grâce au programme de balisage satellitaire réalisé par le WWF. La problématique des Blue Boats a également été abordée.

Visite du navire multi-missions l'*Amborella* par les CM2 de l'école bilingue James Cook. Une présentation du parc naturel et des précisions concernant les missions scientifiques étaient proposées, ainsi que des ateliers ludiques tels que la confection de nœuds marins et l'essayage de la combinaison d'immersion.

Fête de la mer à Poum : un stand d'information a été installé pendant 2 jours, et la participation avec vidéo à l'appui à deux débats a été assurée aux côtés des pêcheurs professionnels et des représentants du comité de gestion de la zone nord-ouest, des représentants de l'association Pala Dalik et du centre d'initiation de l'environnement. Le 1^{er} débat concernait la présentation du parc naturel, les projets scientifiques qui y sont menés et la problématique des Blue Boats. Le 2^e débat abordait le rôle et la préservation des écosystèmes.



Intégrer le parc à l'échelle locale, régionale et internationale

L'ESPACE RÉGIONAL

Plusieurs dynamiques se sont mises en place pour que le parc naturel bénéficie d'une visibilité au niveau régional et international. Des coopérations régionales qui s'avèrent pertinentes au vu des limites communes que le Parc partage avec le Vanuatu, les îles Salomon, l'Australie et Fidji. Prendre en compte le contexte régional, c'est favoriser la cohérence des mesures de gestion entre pays voisins, avec des possibilités futures de mutualisation des moyens d'action.





« Ici les tortues viennent pondre sur les îlots, toutes les nuits. C'est juste incroyable ! »

**SOUS-OBJECTIFS
DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS**

- 34 Améliorer les connaissances au service de la gestion
- 40 Faire connaître et reconnaître le Parc dans les instances internationales

**UN INVITÉ VENU
DES ÎLES COOK**

Un échange régional a été organisé fin décembre 2017 à Entrecasteaux, lors de la mission annuelle de suivi de ponte des tortues vertes et des oiseaux marins. À bord de l'*Amborella*, un agent de l'administration des îles Cook, Rù Taime, travaillant à la division pêche et agriculture du gouvernement local de Penrhyn (ou Tongareva en langue locale). Dans le cadre de l'accord de coopération existant entre notre partenaire, le parc Marae Moana des îles Cook et le parc naturel de la mer de Corail de Nouvelle-Calédonie depuis octobre 2013, un échange d'expériences et d'informations sur le suivi des îles éloignées a pu avoir lieu.

**Découverte d'une autre technique
de suivi des tortues**

Le cinquantenaire, par ailleurs très impliqué dans les activités environnementales ayant lieu sur son atoll, a participé à toutes les activités prévues pour le comptage des traces de tortue verte : aplatissement de la surface à l'aide de la herse, traçage du trait à l'aide du boulet, usage du râteau pour effacer les anciennes traces. Rù Taime a ainsi pu découvrir l'usage d'une autre technique pour estimer le nombre de femelles venant pondre sur les îlots d'Entrecasteaux. « *Chez nous, on sait par exemple qu'une nuit de pleine lune, il y aura des tortues qui viendront pondre sur nos plages. Ici, les tortues viennent pondre sur les îlots, toutes les nuits. C'est juste incroyable !* »

Lors de cette mission d'une dizaine de jours, Rù Taime a également pu observer de quelle manière se faisait la collecte de données pour le suivi du trait de côte (limite entre la terre et la mer à marée haute). Ce fut aussi l'occasion pour lui d'en apprendre davantage sur la réglementation et les recommandations existantes à ce jour dans la réserve naturelle d'Entrecasteaux. « *À mon retour, je partagerais ce que j'ai vécu avec les gestionnaires du parc Marae Moana, les scolaires et l'ensemble de la population* », confiait Rù Taime. « *Voir comment vous travaillez a été très enrichissant. J'adhère complètement à la réglementation à Entrecasteaux qui serait parfaitement adaptée aux îles Cook. (...) J'aime cet endroit, tout est magnifique ! La vie marine et terrestre y est très riche. Vraiment, je suis très heureux d'avoir participé à cette mission.* »



**LA COMMISSION DES PÊCHES
(WCPFC) : LA CALÉDONIE ÉTAIT
AU RENDEZ-VOUS**

Chaque année, trois rencontres sont organisées par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central : les sessions annuelles du comité scientifique et du comité technique et de contrôle puis la session annuelle (ou séance plénière) de la Commission. La Nouvelle-Calédonie siège à la WCPFC en qualité de territoire participant. Les sessions 2017 du comité scientifique (SC) et du comité technique et de contrôle (TCC) représentent une opportunité de débattre pour le représentant de la Nouvelle-Calédonie sur des sujets cruciaux tels que la gestion de l'évolution des stocks de thonidés, ou encore les niveaux de prélèvements de la ressource. Cette réunion est également un moment important pour la désignation du statut de chaque pays participant.

Un statut conforme !

Cette 13^{ème} session annuelle du comité technique et de contrôle a été marquée par le maintien par la Calédonie de son statut de pays en totale conformité avec les mesures de gestion de la Commission des pêches. Également présente à la réunion de travail de la 13^{ème} session annuelle du comité scientifique en août 2017 sur les mesures de gestion transitoires concernant les espèces de thonidés, et notamment le thon blanc, la Calédonie a vu sa participation validée au groupe de travail dédié, lors de la 14^{ème} session annuelle de la Commission en décembre 2017. Il a ainsi été acté que la réflexion du groupe se ferait sur la mise en œuvre de mesures appropriées pour garantir la conservation et la gestion du stock de thon blanc. Pour ce faire, les participants s'appuient sur une estimation actualisée des stocks afin de définir des limites de captures, proposer un mode de répartition et envisager les mesures nécessaires pour garantir la stabilité économique et écologique de cette pêcherie.

RÔLE DE LA COMMISSION

Son rôle est de veiller à l'exploitation durable des stocks des poissons migrateurs dans l'océan Pacifique ouest et central. Plusieurs rencontres sont donc prévues dans l'année en cours afin de faire le point sur les engagements de chaque pays à transmettre les informations nécessaires à la gestion et à la conservation de la ressource thonière. Pour participer aux sessions annuelles du SC et TCC organisées par la Commission, deux rapports doivent être réalisés. Le premier présente l'ensemble des données collectées (captures, effort de pêche, données des observations...) auprès des armements de pêche et au travers du programme d'observateurs des pêches. Le deuxième rapport passe en revue point par point le respect de la Nouvelle-Calédonie à chaque mesure de gestion de la Commission qui lui est applicable (taux de couverture d'observation, suivi VMS de la flotte calédonienne...).

**SOUS-OBJECTIFS
DU PLAN DE GESTION CONCERNÉS**

- 15 Accompagner et promouvoir notre modèle de pêche hauturière durable et responsable



LES TEMPS FORTS EN 2017

ÎLES COOK - FÉVRIER

5^{ème} rencontre des grands parcs marins organisée par l'UICN aux îles Cook (20 au 24 février). L'objectif était de renforcer la coopération entre les gestionnaires des plus grandes aires marines protégées du Pacifique.

TONGA - AVRIL

Conférence « Les baleines dans un océan en changement » organisée par le PROE à Tonga (4 au 6 avril) pour rassembler les représentants des gouvernements des pays du Pacifique dans le but de trouver des opportunités d'actions communes en faveur de la protection de baleines.

BRISBANE ET SYDNEY - MAI

Atelier de travail organisé en Australie à Brisbane sur la gestion de la problématique « Blue Boats » (1^{er} et 2 mai).

Atelier de travail sur la sensibilisation au domaine public maritime.

Réunion du comité des pêches de la FFA préparatoire du FIP à Canberra (8 au 12 mai).

NEW-YORK & TUAMOTU - JUIN

Conférence des Océans à New York au siège de l'ONU (du 5 au 9 juin) en soutien de la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 14 : « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. » Tous les acteurs, du gouvernement à la société civile, était invités à mettre en ligne sur une plateforme dédiée leurs engagements volontaires afin d'atteindre collectivement l'ODD 14. La Nouvelle-Calédonie s'est engagée à mettre en place un plan de gestion pour le parc naturel de la mer de Corail.

Séminaire régional « Te Puke Ora no Fakarava » sur la gestion des réserves de biosphères UNESCO organisé par la direction de l'environnement de la Polynésie française aux Tuamotu (27 juin au 9 juillet).

POINDIMIÉ - JUILLET

Forum des comités de gestion UNESCO à Poindimié en Nouvelle-Calédonie.

ÎLES COOK - AOÛT

Comité scientifique de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central aux îles Cook, à Rarotonga (9 au 17 août).

CHILI & ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE - SEPTEMBRE

4^{ème} Congrès international des aires marines protégées (IMPAC 4) au Chili (4 au 8 septembre) sur le thème « Aires marines protégées : rapprocher les populations et l'Océan ».

13^{ème} Comité technique et de contrôle (ou TCC 13) de la WCPFC à Pohnpei dans les États Fédérés de Micronésie (27 septembre au 4 octobre).

MALTE - OCTOBRE

4^{ème} Our Ocean « Notre océan, un océan pour la vie » à Malte (5 et 6 octobre), conférence organisée par l'Union européenne.

ENTRECASTEAUX ET PHILIPPINES - DÉCEMBRE

Financement par le PROE de la participation d'un représentant des îles Cook à la mission Entrecasteaux de décembre 2017. Suite à l'accord de coopération signé entre la Nouvelle-Calédonie et les îles Cook, désormais un jumelage des deux aires marines protégées est créé.

14^{ème} session annuelle de la WCPFC à Manille aux Philippines (3 au 7 décembre).





DIRECTION DES AFFAIRES MARITIMES
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
SERVICE PÊCHE ET ENVIRONNEMENT MARIN
2 bis, rue Félix Russeil - BP M2 - 98845 Nouméa Cedex

merdecorail@gouv.nc
www.dam.gouv.nc
www.mer-de-corail.gouv.nc

 [parcmercorail](https://www.facebook.com/parcmercorail)

